

Distinction entre les différentes formes d'États

Par **Patrick MIESSAN**, le **24/10/2017** à **09:47**

Bonjour je suis étudiant en licence¹ de droit et je suis ivoirien . j'aimerais que vous me donniez votre avis sur le sujet suivant : la distinction entre les formes d'États .
Avant tout je tiens à rappeler que j'ai lu les propositions que vous avez faites sur le sujet " les formes d'État " et vous n'avez pas mentionné la confédération ce qui attire mon attention merci .

Par **Xdrv**, le **24/10/2017** à **22:48**

Bonjour, nous sommes un forum d'étudiants en droit français, à ce titre nous connaissons que le droit français et/ou européen et non pas le droit ivoirien et/ou africain. Désolé

Par **Patrick MIESSAN**, le **25/10/2017** à **00:58**

Je suis parfaitement d'accord avec vous . Cependant si vous parcourez bien le droit de l'Afrique francophone et celui de la Côte d'Ivoire en générale vous verrez qu'il n'y a d'une différence de territoire
La preuve mon professeur de droit constitutionnel Mr Martin Bléou a été majeur de sa promotion en France lorsqu'il était encore étudiant.
Maintenant svp aidez moi à traiter ce sujet